



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'Education nationale ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ordre des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 8 février 2010 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux vice-recteurs des îles Wallis et Futuna, de Mayotte, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels titulaires et stagiaires du ministère de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation ainsi que la composition et le fonctionnement du jury du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2022 fixant au titre de l'année 2022 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2022 fixant le nombre de postes offerts, la composition du jury ainsi que l'organisation du concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de Nancy-Metz ;

Nancy, le 05 mai 2022

ARRÊTÉ

Article 1 : Sont autorisés à participer à l'oral d'admission du concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de Nancy-Metz, les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe.

Jean-Marc HUART

RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2022

Résultats - Admissibilité

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

Infirmier concours unique

N° Candidat - Nom Prénom	Résultat
2209464820 - BASTIAN VANCON YOLAINE	Admissible
2009140226 - BEAUGE DEBORAH	Admissible
2007112074 - CHERRIER ROXANE EDITH JOSEPHA	Admissible
1910325726 - CHEVALLIER CLEVY MARIE - ELDA	Admissible
2209458904 - COLLINET ANNE SOPHIE	Admissible
1908314483 - COLOMBIN CÉLÉNIE	Admissible
1710182490 - CREUSOT VILLET LORÈNE YVONNE JEANNE	Admissible
2209456100 - DOBROSAVLJEVIC CROMER SONIA	Admissible
2209455449 - DROUET GEMINEL ISABELLE	Admissible
1906293536 - ESSELIN THABOURET AURELIE	Admissible
2210473806 - GAUFFRE JULIE	Admissible
2146840216 - GENELOT MATHILDE	Admissible
2208439581 - GROSSIER STEPHANIE	Admissible
2007120278 - KIENTZY MÉLANIE	Admissible
2108982009 - LORCIN AURÉLIE	Admissible
2210467255 - MATHIS DOROTHÉE	Admissible
2210478320 - MERET GALLAIS VIRGINIE	Admissible
2108977755 - MOUGEL BERTRAND ELODIE	Admissible
2146682198 - PATAILLOT HADDADENE VALÉRIE MYRIAM JOËLLE	Admissible
2211484732 - PERRY CÉLINE	Admissible
2212495551 - RENOARD BOUCHOT CAROLE MARIE YVONNE	Admissible
1907308952 - TOMASI DUBREUIL MURIEL LUCIE RENÉE	Admissible
1806686177 - WAGNER JEAN-MARC ROGER	Admissible
2211492101 - WAGNER SOLÈNE	Admissible

Candidature(s) : 1 à 24 sur 24 (24 candidats sur la page)

A NANCY, le 04/05/2022
La Présidente du Jury


Mme Christelle GEORGEL